

PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: SOCIETE CIVILE AMALOU IMMOBILIER

FORME JURIDIQUE: SCI

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: NONGO C/RATOMA

OBJET SOCIAL: PRESTATION DE SERVICE;L'ACQUISITION DE TOUS IMMEUBLES DE TOUTE NATURE, LA PROPRIETE, L'ADMINISTRATION, LA GESTION PAR BAIL OU AUTREMENT, LA LOCATION: (VOIR STATUTS).

DURÉE: QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

CO-GÉRANT: CONDE MADY demeurant à Nongo c/ratoma

CO-GÉRANT: CONDE ELHADJ MANDAW demeurant à Nongo c/ratoma

N°FORMALITÉ:

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2020.B.06343 DU 6 août 2020

Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2020.B.06343

DATE RCCM: 06/08/2020

Pour extrait et mention

M. CONDE MADY, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef.

E-mail: info@apip.gov.gn | sites web: www.apip.gov.gn

Agrément: Arrêté N°5955|MJ|CAB|2012 du 21 mai 2012

